

## Quand la NAO devient caricature....



Proposition d'augmentation 2018 de notre direction = 0,4 % sur le brut....  
Donc pour un salaire de **1500 €/mois**, l'augmentation serait de **6 € brut/mois**

Voici donc la taille du Caddie hebdomadaire supplémentaire que vous aurez le droit de pousser en faisant vos courses !!!



## Vous trouvez cela ridicule : nous aussi !!!

Les principales propositions qui ont été soumises à la direction par une intersyndicale SOLIDAIRES, CFDT, CGT, CFE-CGC, UNSA sont :

- **Augmentation collective de 1,6%** avec un **plancher de 50 euros bruts mensuels**
- Augmentation des salaires minimum à l'embauche de 2%

Des propositions annexes ont été quant à elles soumises par une intersyndicale unanime :

- Mise en place de l'option pour les salariés à temps partiel d'utiliser leur crédit « horaire variable journalier » pour financer la journée de solidarité.
- Revalorisation du ticket restaurant à 9,05 euros, avec un alignement équivalent de la participation employeur pour les repas pris en RIE.
- Augmentation des remboursements des frais de repas lors de déplacements professionnels (NOTILUS) à 35 euros.
- Une journée de pont supplémentaire pour cette année positionnée au 31 décembre (sans qu'elle soit imputée sur les jours de pont employeur de 2019).
- Augmentation à 300 % de l'abondement des 500 premiers euros du PEE (SOLIDAIRES + FO).

**La dernière réunion sur le sujet des NAO se déroulera le 8 mars prochain, la direction nous fera part de ses réponses à nos propositions à cette occasion.**